



Rue et Place du Lieutenant Lespagnol – Rue des Serruriers Marché de Noël 2023

Le Maire de la ville de Holtzheim

VU	l'article L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
VU	l'article L2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
VU	les articles L2542-2 et 2542-3 du Code Général des Collectivités Territoriales
VU	l'article 511-1 et suivants du Code de la Sécurité Intérieur

Considérant qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité de réglementer la circulation et le stationnement dans la rue et la place du Lieutenant Lespagnol à l'occasion du marché de Noël.

ARRETE

Article 1^{er}

Place du Lieutenant Lespagnol

Du jeudi 23 novembre à 1h00 du matin jusqu'au lundi 27 novembre à 17h00.

Le stationnement des véhicules sera interdit, qualifié gênant sur l'ensemble de la place du Lieutenant Lespagnol.

Le marché hebdomadaire sera déplacé de la place du Lt Lespagnol à la rue du Lt Lespagnol le samedi matin.

Article 2

Rue du Lieutenant Lespagnol (tronçon entre la rue de Eglise et la rue des Serruriers)

Du samedi 25 novembre à 6h00 du matin jusqu'au dimanche 26 novembre à 22h00.

Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits dans la rue du Lieutenant Lespagnol sur la portion comprise entre la rue de l'église et la rue des serruriers.

Une déviation sera mise en place par la rue de l'Ecole, la rue de la Bruche, et la rue de l'Eglise.

Article 3

Rue des Serruriers vers la rue du Château

Le stationnement sera interdit pour le tour du père Noël à moto du samedi 25 novembre à 15h00 au dimanche 26 novembre à 19h00.

Article 4

Les riverains de la rue du Lt Lespagnol concernés pourront accéder et sortir de leur propriété en véhicule, sauf durant les horaires d'ouverture du marché de Noël indiqués dans l'article 5 du présent arrêté.

Article 5

Le marché de Noël sera ouvert au public :

Samedi 25 novembre de 16h à 22h

Dimanche 26 novembre de 11h à 18h

Durant cette période, pour des raisons de sécurité, des véhicules seront stationnés, de part et d'autre du marché de Noël afin d'entraver la chaussée.

Cette manifestation est organisée par la Commune de Holtzheim sous la responsabilité de l'Adjoint Dany KUNTZ.

Article 6 Les services techniques de la ville de Holtzheim, sont en charge de mettre en place la signalisation réglementaire sur la place du Lt Lespagnol , la rue du Lt Lespagnol et la rue des Serruriers .

Article 7 Les dispositions réglementaires relatives aux contraventions de voirie et à la mise en fourrière des véhicules seront applicables en cas de non -respect des prescriptions imposées par le présent arrêté.

Article 8 Madame la Directrice Général des Services, le Commandant de Brigade de Gendarmerie, et la Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 9 Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa mise en ligne sur le site internet de la commune.

Ampliation de l'arrêté sera transmise à

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Geispolsheim
- Police municipale
- Service technique Holtzheim
- SDIS
- CTS – CTBR
- Site internet de la commune

Holtzheim le 25 octobre 2023
Par délégation du Maire
L'adjoint Bruno MICHEL

